



POIRE DOYENNÉ SENTELET (Van Mons.)

POIRE DÉsirÉE VAN MONS (Van Mons.)

## POIRE DOYENNÉ SENTELET.

(VAN MONS.)

*(D'après Brog rien d'autre que l'ancien Doyenné.)*

---

Arbre pyramidal, d'une vigueur moyenne, très-fertile même dans sa jeunesse et quoique greffé sur franc.

Rameaux à fruits moyens, courts, gris brun.

Supports fortement ridés et rugueux à leur base, lisses, allongés, brun verdâtre et fort peu renflés à leur sommet.

Bourgeons à fleurs petits, arrondis, obtus ou pointus, brun clair ombré de marron, souvent situés à l'extrémité du bois de l'année, principalement dans la jeunesse de l'arbre.

Rameaux à bois de grosseur et longueur moyenne, légèrement striés et flexueux; brun rouge au soleil, parsemés de nombreuses lenticelles blanches, arrondies et irrégulièrement distribuées, brun roux du côté de l'ombre où les lenticelles sont proéminentes, rousses ou presque de la couleur du rameau, qui est ordinairement rugueux et contourné vers son extrémité.

Gemme conique pointu, brun clair, ombré de marron et de gris, entièrement écarté.

Mérithalles courts et réguliers.

Feuilles grandes, ovales, lancéolées, pointues, largement et uniformément dentées, vert clair; leur longueur ordinaire est de 8 centimètres et leur largeur de 5.

Les feuilles des lambourdes sont plus étroites et moins longues.

Pétiole gros, profondément cannelé, vert jaunâtre, long de 4 à 5 centimètres.

Fruit moyen, ovale turbiné, en forme de *Doyenné* ou *Saint-Michel crotté* (il mesure ordinairement 9 centimètres en hauteur et  $7\frac{1}{2}$  en largeur).

Peau rude, verte, passant au jaune d'or à sa maturité, pointillée de fauve et fortement rouillée autour du pédoncule et du calice; ombrée de fauve plus intense du côté du soleil et ordinairement tachée de noir.

Pédoncule placé dans une cavité petite et étroite.

Calice peu enfoncé, arrondi; divisions caduques.

Chair fine, fondante, beurrée; eau abondante, très-sucrée et d'un parfum délicieux.

L'époque de maturité de ce fruit exquis a lieu vers la fin d'octobre et se prolonge pendant tout le mois de novembre. C'est un vrai *Doyenné* régénéré, car il a toutes les qualités de cet excellent fruit sans en avoir les défauts.

Le professeur VAN MONS, qui l'a obtenu de ses semis, n'a laissé aucune note qui pût nous fixer sur l'époque de sa première production.



## POIRE DÉSIRÉE VAN MONS.

(VAN MONS.)

(L'orig. se réfère à la Fondation de Charnay. 510)

---

Bel arbre pyramidal, d'une grande vigueur et peu fertile quand il est greffé sur franc; son bois est gros et droit, il forme avec le tronc un angle aigu; ce n'est que par la courbure de ses branches que j'ai pu, après douze années de plantation, parvenir à le faire fructifier. Je n'ai pas encore essayé sa greffe sur coignassier (ce que je fais peu, et jamais pour moi), mais je pense qu'il serait nécessaire de le faire, autant pour arrêter sa fougue que pour activer sa production, au gré des personnes pressées de jouir.

Les rameaux à fruits de la *Désirée* sont gris, moyens en grosseur et en longueur.

Les supports courts, ridés à leur base, renflés à leur sommet, gris verdâtre, parsemés de lenticelles blanc sale proéminentes.

Les bourgeons à fleurs sont assez gros, allongés, pointus, brun clair ombré de marron.

Les rameaux à bois sont longs, gros, raides, striés, quelquefois un peu flexueux vers l'extrémité, presque entièrement cotonneux.

L'écorce en est lisse, verte, parsemée de lenticelles rousses, ovales, quelquefois proéminentes; dans la partie supérieure des rameaux elle est de couleur noisette, marbrée de roux clair et de gris.

Gemmes triangulaires, pointus, apprimés et seulement un peu écartés par leur sommet, portés sur un léger renflement; leur couleur est roux clair ombré de marron et de rouge carminé.

Mérithalles assez rapprochés et peu réguliers.

Feuilles petites ou moyennes, vert foncé, ovales lancéolées ou ovales cordiformes, pointues, finement

serretées, arquées, planes ou à bords légèrement relevés en gouttière; leur longueur ordinaire est de  $6\frac{1}{2}$  centimètres, et leur largeur de  $4\frac{1}{2}$ .

Pétiole long de 5 à 4 centimètres, cannelé, vert clair.

Stipules lancéolées, arquées, dentées rouges.

Fruit gros, pyriforme, turbiné, renflé vers son milieu, bosselé sur toute la surface, mais principalement dans son plus fort renflement. Il ressemble souvent, pour la forme et la couleur, à un *Bon Chrétien d'hiver*. Sa hauteur moyenne est de 10 centimètres, et sa largeur de 8 centimètres.

Peau lisse, verte, maculée et tachetée de brun roux, ombrée de même couleur autour du pédoncule et, quelquefois, autour du calice, où les tiquettes sont aussi plus fines et plus nombreuses; elle jaunit fort peu à la maturité.

Pédoncule long de 5 à 4 centimètres, grêle, ligneux, brun luisant, placé obliquement au sommet du fruit dans une cavité peu profonde.

Calice couronné, souvent irrégulier, placé dans une cavité légère, évasée, bosselée et quelquefois légèrement cotée.

Divisions raides, brun noir, souvent cotonneuses.

Chair blanche, jaunâtre, demi-fine, demi-fondante; eau abondante, très-sucrée, d'un parfum peu prononcé.

Pepins ordinairement avortés.

C'est un bon fruit, qui n'est pas tout à fait de première qualité, mais qu'on a peine à ranger dans la seconde; il commence à mûrir dès la fin de septembre et se consomme jusque fin d'octobre. Au moins en a-t-il été ainsi cette année (1848) où je l'ai dégusté pour la première fois. Je pense qu'il conviendra parfaitement au haut vent à cause de la grande vigueur de l'arbre et parce que ses fruits restent fortement attachés.

L'âge de cette variété m'est inconnu; elle m'a été livrée sous le nom indiqué, en 1856, par un pépiniériste de Louvain, qui s'est trouvé anciennement en rapport avec M. VAN MONS, de qui il m'a dit l'avoir reçue; elle n'est donc pas de dernière nouveauté, mais je pense qu'elle est encore peu connue.